

A LALINDE, grand centre de cyclisme en Dordogne  
le Cyclo-Club Lindois organise, le lundi 5 juillet

# LA II<sup>e</sup> RONDE INTERNATIONALE D'ÉTÉ

## Le Tour du Bergeracois et la Ronde des Jeunes

sous le patronage de « Sud-Ouest » et de l'« Athlète »

Nos lecteurs doivent se souvenir que le Cyclo-Club Lindois, société combien active, organisa l'an dernier à Lalinde, une journée de cyclisme, dont le succès fut immense et comportant trois épreuves, dont l'une, la Ronde d'Été, fut remportée par Georges Decoux devant Roger Buchonnet et Antonin Canavèze; les dirigeants du Cyclo-Club Lindois sont depuis des semaines au labeur pour mettre à nouveau sur pied cette journée, le lundi 5 juillet, où ils feront disputer à nouveau leur Ronde d'Été, complétée par le Tour du Bergeracois et la Ronde des Jeunes, soit par les deux épreuves qui figuraient également au programme de l'an dernier.

Ceci dit, dans ces conditions, sans autres commentaires, la belle journée lindoise n'en a nul besoin, nous allons donner ci-dessous les détails matériels de ces trois organisations.

### LE II<sup>e</sup> TOUR DU BERGERACOIS

Première épreuve de la journée du 5 juillet; interrégional, ouvert aux amateurs et aux indépendants de toutes catégories, gagné l'an dernier par Yves Gourd, de l'AS des PTT de Bordeaux, cependant que l'espoir local Roland Combe, licencié au Cyclo-Club Lindois, triomphait en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories, le Tour du Bergeracois, qualificatif au championnat du Limousin et dont le départ sera donné à 9 heures, sera disputé sur l'itinéraire ci-après :

Lalinde, Trémolat, Saint-Alvère, Sors, Limeuil, Le Bugue, Le Buisson, Cadouin, Beaumont, Issigeac, Bergerac, Lalinde (120 km.).

Les prix se montant à 100.000 fr. au nombre de 15, sont au classement initial les suivants :

Au 1<sup>er</sup>, 15.000, puis dans l'ordre : 12.000, 10.000, 8.000, 7.000, 6.000, 5.000, 4.000, 3.000, 3.000, 2.000, 2.000 et trois fois 1.000.

Classement spécial pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories. Cinq prix cumulables avec les précédents, soit :

Au 1<sup>er</sup>, une montre (7.000 fr.); 2<sup>e</sup>, un lot de biscuits (5.000 fr.); 3<sup>e</sup>, la prime Gibbs (3.000 fr.); 4<sup>e</sup>, une pai-

re de souliers (3.000 fr.); 5<sup>e</sup>, 2.000 fr. En outre, plus de 40.000 francs de primes (23.000 fr l'an dernier) seront mis en compétition sur l'itinéraire.

### LA II<sup>e</sup> RONDE DES JEUNES

Le départ de cette épreuve sera donné à 15 heures. Régionale, réservée aux amateurs, indépendants de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories et seulement à ceux d'entre eux ayant participé au cours de la matinée au Tour du Bergeracois, cette Ronde, où le port du casque sera obligatoire, se déroulera sur 25 tours de ville avec sprint de classement tous les cinq tours. Signalons à ce propos que le règlement sera le même que celui de la Ronde d'Été, dont nous donnons plus bas le détail.

15.000 francs de prix en nature et plus de 10.000 francs de primes en constituent la dotation.

### LA RONDE

#### II<sup>e</sup> INTERNATIONALE D'ÉTÉ

Troisième épreuve du meeting lindois, réservée aux professionnels, aspirant, indépendants hors 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories, cette Ronde sera disputée à 16 heures, sur 100 tours du circuit de ville, soit 100 kilomètres. Il ne sera admis à son départ que 40 coureurs appartenant à ces classes ou catégories.

Le classement s'opérera par addition de points découlant de sprints effectués tous les dix tours.

Il sera donc attribué lors des neuf premiers sprints : au 1<sup>er</sup>, 4 points; au 2<sup>e</sup>, 3 pts; au 3<sup>e</sup>, 1 pt et au dernier sprint : au 1<sup>er</sup>, 18 points; au 2<sup>e</sup>, 10 pts; au 3<sup>e</sup>, 6 pts; au 4<sup>e</sup>, 4 p.; au 5<sup>e</sup>, 2 pts.

Tout coureur doublant le peloton sera classé par priorité sur le ou les suivants sans tenir compte des points. Si plusieurs coureurs doublent le peloton, ils seront classés en priorité et départagés par les points acquis au cours des sprints. Si aucun n'a marqué de points au cours de l'épreuve, ils seront départagés par leur place à l'arrivée.

Si deux ou plusieurs coureurs sont à égalité de points, les points gagnés après le dernier sprint donneraient la priorité. Au cas, où ils n'au-

raient pas marqué de points au dernier sprint leur place à l'arrivée, les départageraient.

Le changement de machine et de roue, de même que le ravitaillement seront interdits sur le circuit.

Tout coureur doublé spécifie l'article 6 sera éliminé. Toutefois, ce règlement ne jouera plus s'il ne reste que 30 coureurs en course. Dès ce moment, tout coureur doublé ne pourra pas marquer de points et prendre la tête du peloton.

L'appréciation de cet article 6 sera laissée au jugement des trois commissaires. Un coureur éliminé et qui refuserait de descendre de machine au premier passage devant les commissaires sera passible d'une amende de 500 francs, doublée à chaque rappel.

Enfin, le port du casque sera au cours de cette épreuve, obligatoire pour tous les coureurs.

### LES PRIX

Au nombre de 15, se montant à 210.000 francs, les prix seront répartis comme suit :

1 <sup>er</sup> .....	50.000
2 <sup>e</sup> .....	35.000
3 <sup>e</sup> .....	25.000

Aux suivants, et dans l'ordre, 20.000, 15.000, 10.000, 9.000, 8.000, 7.000, 6.000, quatre fois 5.000, puis 4.000 francs.

En outre, 100.000 francs de primes, dont le montant s'éleva à 82.000 fr. l'an dernier, seront disputés sur le circuit, entièrement sonorisé. Speaker M. Michel Vérite.

### CLOTURE LE JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET

Pour toutes ces organisations, les engagements doivent être adressés à M. Martinelli, pharmacien, à Lalinde (Dordogne), avant le 1<sup>er</sup> juillet, à minuit.

A ce propos, les coureurs indépendants hors et 1<sup>re</sup> catégorie désireux de participer au Tour du Bergeracois et à la Ronde d'Été doivent obligatoirement faire parvenir à l'adresse précitée un engagement séparé pour chacune de ces deux épreuves, en indiquant : prénoms, nom, club, numéro de licence et leur catégorie. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il ne sera admis que 40 coureurs au départ de la Ronde d'Été, et l'absence de ces indications sur les engagements serait motif à élimination.

Précisions encore qu'étant donné l'importance de la dotation, les organisateurs ne répondront à aucune demande de frais de déplacement.

Enfin, signalons aux coureurs, et en particulier aux aspirants et indépendants que ces belles organisations du 5 juillet, à Lalinde, seront précédées et suivies de deux compétitions, également importantes, soit du Grand Prix organisé la veille, donc le 4 juillet, à Villefranche-du-Périgord, épreuve dont nous annonçons d'autre part les modalités à notre chronique du Pain sur la Planche et du Prix de la Saint-Martin (aspirants et indépendants), organisé le lendemain mardi 6 juillet, à Périgueux, par le Cyclo-Club Périgourdin et doté de 100.000 francs de prix.

Toutes manifestations qui suivent la vogue en Dordogne du cyclisme routier.

la gaine  
la dissolution  
le patin

OLUX  
ZEBRE

ce sont des fabrications

**GUTTACOLL**